# Rapport spécial du GIEC - Scénarios d'émissions - Résumé à l'attention des décideurs

Rapport spécial du GIEC - Scénarios d'émissions - Résumé à l'attention des décideurs
**Poids (1,53 Mo), Format (PDF)**

Télécharger

- Résumé Résumé
- Références
- Sur le même sujet

## Résumé

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a élaboré des scénarios d'émissions à long terme en 1990 et 1992. Ces scénarios ont été largement utilisés pour analyser les changements climatiques possibles, leurs impacts et les solutions pour les atténuer. En 1995 les scénarios de 1992 du GIEC ont été évalués. Cette évaluation a abouti à la recommandation d'une étude portant sur les changements importants intervenus depuis 1992 dans
la connaissance des forces motrices des émissions et des méthodologies. Cette évolution de la connaissance porte par exemple sur l'intensité du carbone dans l'approvisionnement énergétique, le fossé entre les revenus des pays développés et des pays en développement et les émissions de soufre. Cela a amené le GIEC à décider en plénière, en 1996, d'élaborer un nouvel ensemble de scénarios, qui est décrit dans le présent rapportgiec

- Résumé
- Références Références
- Sur le même sujet

## Références

## Identification

- Titre :

  Rapport spécial du GIEC - Scénarios d'émissions - Résumé à l'attention des décideurs

- Type de document :

Rapport

- Auteur :

  Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC)

- Editeur :

  Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC)

- Date de publication :

  1998

- Dernière modification le :

  13/12/1901

- Taille du document :

  27p

- Langue :

  Français

## Classement

- Mots-clés :

  climat, changement climatique

- Niveau :

  Intermédiaire

## Accès

- Modalités d'accès :

  Libre

- Contraintes d'utilisation :

  Citation de la source

- Règles d'usage :

  Licence Creative Commons cc-by-sa V3.0

- Résumé

## Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus